

INVESTISSEMENT PUBLIC 2002-2005

Le Programme d'Investissement Public (PIP) pour la période 2002-2005 se veut la traduction en projets et programmes des priorités définies dans le cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) dont les objectifs sont : l'accélération de la croissance économique considérée comme le préalable à toute politique de réduction de la pauvreté conjointement avec l'amélioration de la compétitivité de l'économie et la réduction de sa vulnérabilité aux chocs exogènes; la valorisation du potentiel de croissance et de productivité des populations pauvres en encourageant, notamment, les secteurs qui profitent le plus aux pauvres et à leurs zones de concentration; le développement des ressources humaines et l'accès aux infrastructures sociales essentielles; le développement institutionnel appuyé sur une bonne gouvernance et sur la pleine par-

icipation de tous les acteurs concernés. Le PIP constitue le portefeuille de projets et programmes à différents stades de maturation (de l'idée de projet jusqu'au stade de projet suffisamment élaboré), que le secteur public (au sens large) entend mettre en oeuvre à moyen terme. Seuls les projets et programmes exécutés par certaines entreprises publiques et dont le financement est directement négocié par celles-ci avec des partenaires extérieurs sont exclus du PIP. Le PIP 2002-2005 porte sur une enveloppe globale de 247 milliards d'ouguiyas, dont 144 milliards d'ouguiyas de financement acquis (soit 58 %) et 102 milliards 720 millions d'ouguiyas de financement à rechercher (soit 42 %) dont 89 milliards d'ouguiyas pour tous les secteurs à l'exception de celui de la SNIM, soit 355 millions de dollars U.S. environ.